

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Avec Ré Côtes à Côtes, le vélo s'adapte à tous

En juin 2022, l'entreprise Ré Côtes à Côtes a été primée pour ses vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite. Un concept unique dans la région, déjà récompensé par un prix national du tourisme accessible

La boutique de location Ré Côte à Côte se niche dans la zone commerciale de Saint-Martin-de-Ré. Excentrée des murailles Vauban, ce n'est pas l'espace touristique par excellence. Mais depuis quatre ans, les tricycles de Pascal Mudet partent comme des petits pains en été. « Il vaut mieux réserver, la quasi-totalité est partie ! », constate le Flottais de 45 ans.

René et Chantal ont posé leurs valises sur l'île de Ré avec leurs trois petits enfants. Le couple de retraités a découvert l'échoppe sur Internet. « C'est mon mari qui pédale. On va aller jusqu'à Loix cette après-midi, peut être même Ars. Il faut que les jeunes puissent suivre ! », plaisante l'Ardechoise, paraplé- gique.

Le 1^{er} juin dernier, cet auto-entrepreneur a remporté le trophée national du Tourisme accessible 2022 dans la catégorie Loisirs, décerné dans le cadre du salon Handica-Lyon. Ces véhicules, très sobres, repérés en 2018, se pilotent à deux, les sièges étant fixés côte à côte (d'où le nom de l'entreprise). « Les marais salants ou les réserves naturelles ne se visitent qu'à vélo. Avant, les personnes handicapées en étaient exclues d'office. »

Le vélo séduit par sa simplicité d'utilisation et sa maniabilité. Le propriétaire doit adapter le véhicule à chaque usager : « C'est du cas par cas, pour mille handicaps, il y a mille handicaps différents ! Les retours des clients m'aident à bricoler. » Ajustement des sièges, des pédales, mises en place d'accoudoirs ou de sangles, toutes les solutions sont envisagées pour permettre aux handicapés moteurs, personnes atteintes de trisomie ou aveugles de profiter des pistes cyclables.

Des vélos permettant d'accro-

« C'est du cas par cas, pour mille handicaps, il y a mille handicaps différents ! »

cher un fauteuil roulant existent déjà, mais Pascal Mudet tenait àommer les pathologies avec un autre système : « La première année, un paraplégique m'a pris dans les bras en me disant qu'il avait passé la plus belle journée de sa vie depuis longtemps. »

Malgré un coût unitaire de 10 000 euros pour ces engins fabriqués au Danemark, le loueur propose des journées à 70 euros. Une politique tarifaire avanta-



Pour Pascal Mudet, la paraplégie est assez facilement adaptable à ses vélos. En quatre ans, il n'a dû refuser qu'un passager, pour un handicap très lourd. P. L.S.

geuse pour ses clients afin de garder une cohérence dans l'accessibilité : « Aujourd'hui, les handicapés paient quatre fois plus cher pour les mêmes services que les valides. »

Des vélos moins dangereux Initialement, le Rétais comptait relancer un business de « Rosalies », et ne ferme pas son business actuel aux valides : « Hier in-

couple de trentenaire voulait juste se balader en discutant. » L'accidentologie marquée de l'île pour les vélos incite les usagers à se tourner vers des systèmes plus sûrs.

Depuis son lancement, d'après Pascal Mudet, aucun accident n'est à déplorer. La réussite du concept attire la concurrence. D'habitude, les loueurs classiques renvoyaient les person-

nes à mobilité réduite vers lui.

« Certains aimeraient me copier », confie-t-il. Son fournisseur assurant l'exclusivité sur une grande partie de la côte Atlantique, Pascal Mudet reste sereni. Aujourd'hui, son activité ne le fait pas encore vivre, mais à terme, il ne s'interdit pas de bâtir une seconde enseigne dans le nord de l'île.

Paul Lacroix - Sainelli